



RESULTATS CERTIFICATION FORMATION INITIALE D'ARBITRE



FIA du 01 au 03.11.2024 à GAP

Rappel : Pour certifier une formation initiale d'arbitre, il vous faut avoir validé les épreuves suivantes :

- **CONTRÔLE DE CONNAISSANCES** (à l'issus des 3 jours de formation initiale)
- **CERTIFICATION THEORIQUE** (à l'issus de la formation continue)

NOM	PRENOM	CERTIFICATION THEORIQUE
		23.11.2024
ALDEBERT	Perceval	Admis
BEAGUE	Jason	Admis
BOISSET	Anthony	Admis
CHABERT	Louca	Admis
GAMMELLA	Thomas	Admis
JOLO	Remy	Admis
POL	Gregory	Admis
POULAT	Yanis	Admis
TAMAGNA	Melvil	Admis

- Vous avez validé la **CERTIFICATION THEORIQUE** : vous devez faire votre demande de licence Arbitre selon les modalités présentées sur la plateforme digitale de la formation continue : point 7 « Formation Administrative »
- Vous **n'avez pas** validé la **CERTIFICATION THEORIQUE** : vous devez refaire votre formation continue et repasser la certification THEORIQUE.